

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine* desbourdron
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 40 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Le deuxième dimanche de la fête.

Bien que ce dimanche ne soit pas plus remarquable que les autres au point de vue des festivités offertes au public et qu'il n'y ait, ce jour-là, ni « rentrée solennelle de la procession » ni « brillant feu d'artifice », il est indiscutable que c'est le grand jour de la fête. C'est le jour des campagnards et des dîners de famille : des tribus entières nous envahissent ; les étrangers qui sont venus assister au grand bal nous restent ; les Nivellois résidant au dehors nous reviennent et tout cela forme, sur le champ de foire, une foule pittoresque, composée d'éléments divers que l'œil d'un Aclot démêle aisément.

Par l'effet d'un hasard inexplicable, il a fait beau, dimanche dernier ; nous avons donc pu revoir une vraie journée de « fête à Nivelles », vivante et joyeuse. Vers onze heures, le mouvement commence ; les *Fanfarses* vont escorter la société de secours mutuels de Saint Michel, se rendant à la messe ; les trains débarquent les enfants prodiges, qui reviennent s'asseoir à la table de famille ; le monde du grand bal se promène avant et après l'office et ce mouvement dure jusque vers une heure. Alors, on s'en va dîner et bien dîner et lorsque, après le café et le « chasse café », on reprend le chemin du champ de foire, on trouve au centre de la ville une physionomie nouvelle. La grand'place est couverte d'une foule attirée par le concert des grenadiers et par le carrousel, qui a lieu, d'ordinaire, le troisième dimanche de la fête ; la place Saint Paul est noire de monde ; à certains endroits — près de la Justice de paix, par exemple, — la circulation est presque impossible.

Il y a de tout dans cette foule : des vieillards cassés, des enfants à la mamelle, des militaires en grande tenue, des citadins et des campagnards, des riches et des pauvres : à côté du faux-col carcan du goumoux, vous voyez la chemise de couleur et le foulard éclatant de l'ouvrier ; à côté de la fourrure dont s'entoure déjà le cou frileux de l'élégante, l'antique marinière de la fermière cossue, la taille courte de la villageoise, avec son jupon à ramages bizarres, long par derrière et relevé sur le devant de façon à découvrir les pieds, chaussés de grosses bottines à lacets.

Et cette foule flâne : elle s'arrête devant les tableaux mouvants de la « baraque à verres » ; elle prête l'oreille aux boniments enthousiastes des montreurs de phénomènes ; elle écoute, près de la *houillère* mécanique, l'orgue de Barbarie jouant impitoyablement la *chanson des blés d'or* ; elle assiste aux parades des lutteurs et du cirque Sosman ; elle contemple, sans se lasser, le carrousel à deux étages tournoyant aux sons accélérés du *Père la Victoire* ou de la *Samaritaine* ; et quand le soir approche, elle envahit les fritures et prend d'assaut les boutiques de pains d'épices.

Les campagnards adorent le pain d'épices ; ils en achètent, pour les reporter au village, des morceaux dont le prix varie entre quarante centimes et un franc ; cette réserve est soigneusement déposée dans le panier de la ménagère, après quoi chaque membre de la famille se paie le luxe « d'in bouquet d'in gros sou », que l'on mange séance tenante, à deux pas de la boutique.

Les marchands de pains d'épices ont perdu

leur bel entrain : autrefois, du temps de la vieille Marianne, (1) ils s'installaient, les dimanches et les lundis de la fête, sur une petite estrade placée à côté de leur échoppe et pendant toute la journée, ils ne cessaient d'attirer la clientèle par de bruyantes exclamations ; ils dansaient même quelquefois et comme ils avaient soin de se chauffer de sabots et qu'ils accompagnaient leurs danses des sons grinçants d'un violon aux cordes de métal garnies de platines, ils faisaient, je vous assure, un beau tapage dans leur coin, leur coin à eux, qu'ils occupent depuis toujours.

Ils m'ont paru, cette année, beaucoup plus calmes que jadis ; ils ne se sont pas défaits encore, grâce à Dieu, de l'habitude qu'ils ont de frapper l'un contre l'autre deux morceaux de pain d'épice ; mais leur éloquence ne me semble plus couler d'une source aussi abondante et s'ils disent encore : « Gardez ça ! Gou- » tez ça ! Voyez la bonne marchandise ! Prenez du bon ! Allons qui encore ? Asté quéé sose, » papa ! » Je n'ai plus entendu que dans une échoppe voisine des cloîtres, débité, d'une voix fluette, par une toute jeune fille, le vieux boniment si connu : « A sept gros sôs ! A six » gros sôs ! A cinq gros sôs ! Quatre et demi ! » Les voilà tous les deux à quat' gros sôs ! »

Je viens de parler des cloîtres : je ne sais plus me résoudre à y entrer depuis qu'ils sont ouverts à l'occasion de la foire ; en temps ordinaire, ils sont vides, ils sont tristes, mais ce sont les cloîtres ; aujourd'hui, les deux magasins qui s'y sont installés me rappellent les années où pas un coin n'était inoccupé pendant cette quinzaine, et ce semblant de vie me fait paraître plus attristante et plus froide la solitude de ces allées, éclairées, le soir, par la flamme terne d'une lampe fumeuse.

STOISY.

Boîte du Journal.

A *Baselienteryde*. Envoyez, nous examinerons.

A DROITE ET A GAUCHE.

Nous avons reçu, avec la devise : *Plaisir et Charité*, 6 francs 10 pour les incendiés de Lillois ; nous transmettons cette somme au *Courrier de Nivelles*, qui a ouvert une souscription dans ses colonnes, et nous profitons de la circonstance pour signaler cette infortune à la générosité de nos lecteurs.

Examens. — M. Jean Dubois vient de subir avec succès, à l'Université libre de Bruxelles, la première épreuve de la candidature en philosophie et lettres. Nous l'en félicitons cordialement.

Nous félicitons également M. Achille Gillain qui vient d'être proclamé candidat en philosophie et lettres à la même Université.

Nous apprenons avec plaisir, qu'à l'occasion de l'inauguration officielle du tir communal, un grand concours aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, entre les membres de la garde civique.

60 prix seront offerts aux tireurs par le Gouverne-

(1) Sait-on que Marianne, dont nous revoyons toujours avec plaisir le portrait si ressemblant, est venue pendant *soixante ans* à la foire de Nivelles et que sa fille y vient depuis *quarante-trois ans* ? Aussi les Aclots vont-ils volontiers s'approvisionner chez cette vieille connaissance, que beaucoup considèrent comme une véritable Nivelloise. Nous sommes de ceux-là.

ment, la Ville, le Major-commandant et le Lieutenant-adjutant-major.

Il nous est agréable de constater que nos concitoyens se rendent toujours plus nombreux aux représentations du cirque Sosman.

Il est vrai que tous les artistes rivalisent de zèle pour mériter les éloges du public Nivellois et nous pouvons dire sans la moindre exagération qu'ils y parviennent complètement.

Qu'ils n'oublient pas que succès oblige.

Le collège des bourgmestre et échevins a l'honneur de porter à la connaissance des habitants que les jeunes gens qui désirent suivre les cours de l'école de musique vocale et instrumentale doivent se faire inscrire au local, rue du Wichet, le lundi 14 octobre courant, de 11 heures du matin à midi.

Nous sommes heureux de mentionner le brillant succès que vient de remporter un de nos concitoyens, M. Louis Sterckx, instituteur communal à Petit-Rœulx.

Les 4 élèves présentés par M. Sterckx au concours de l'enseignement primaire ont obtenu : 2 premiers prix, 1 deuxième et 1 troisième.

Nous félicitons les lauréats et leur maître, surtout leur maître, aux soins intelligents duquel ils doivent en grande partie leur succès.

Dimanche avait lieu à la Bourse de Bruxelles un grand concert militaire organisé au profit des victimes de la catastrophe d'Anvers. Le lendemain, tous les journaux de la capitale, en rendant compte de cette fête, signalaient la part brillante qu'y avait prise la musique du régiment des grenadiers ; d'aucuns allaient même jusqu'à faire l'éloge de M. Bender, et pendant que se donnait ce concert... les grenadiers jouaient à Nivelles.

FAUFE.

Tout n'ém', on a raiso dè l' dir',
On d'vi tous les djous pus malin :
C' n'est ni seurmint les dgins,
Les biess' étout nos l' faisant vir.

In passant d'lè n' vitrine,
In tchi qu'on appellout Picard,
Pindint qu' les dgins blaguinné,
Avout in l'vè in bia pan d' lard.
A l' cours', sins feu sins haleine,
Mais toudis sins lachi s' boquet,
I pett' voie à l' Dodaine
Pou iess bi à s'n èche dins l' bosquet.
Arrivé tout au bourd dè l' eau,
D' sus l' costé tournant s' tiesse,
Intrè deux stoquées dè roseaux,
Là qu'il apercwet in aut' biesse.
I s'arrête tout court eie i rwète,
I r' counait au fond du vivi

In tchi
qui,
Comme li,

A s' faini volout pourter r' mède.
« Nom des os ! diss-t-i tout contint,
Vlà pour mi enn' bi bounn' affaire,
Mais i s'agit d' iess' malin. »
I s'ertir in pau in arrière :
« No n'astons ni l' tchi d' : LA FONTAINE ;
No boquet pou couminchi,
Ado nos arons l'aut' sans peine, »
Diss-t-i, guidant l'autè dé cresse.
Après avvèr' fait i s' appresse
Mais, ow ! i s'arrête tout saisi.....
L'aut' avout ieu l' nième idée qu' li.

BARQUETTE.

FÊTES ET CONCERTS.

LA MUSIQUE DES GRENAIERS. — Dimanche dernier, une foule nombreuse accompagnait les sociétés de *Fanfarses* et de *Harmonie*, qui se rendaient à la Gare de l'Est pour recevoir la musique des Grenadiers.

À l'hôtel-de-ville a eu lieu la réception par l'administration communale : le vin d'honneur a été offert aux membres de cet excellent corps de musique, qui venait encore une fois apporter son précieux concours à notre kermesse.

M. le Bourgmestre lui a souhaité la bienvenue au nom de la population de Nivelles, au milieu de laquelle les Grenadiers ont définitivement acquis droit de cité ; il a remercié le colonel Vergote, représenté par le lieutenant-porte-drapeau Lefebvre, d'avoir bien voulu accorder l'autorisation nécessaire ; il a bu à la musique des Grenadiers, à son éminent chef, M. Bender, au lieutenant-porte-drapeau et il a terminé en poussant le cri, vigoureusement acclamé, de « Vive le Roi ! »

Le lieutenant Lefebvre a remercié M. le Bourgmestre de ses excellentes paroles et l'on s'est donné rendez-vous pour quatre heures.

La place était noire de monde au moment où les Grenadiers ont pris possession du kiosque.

Le concert a été, pour tous les amateurs de musique, un véritable régal ; cette excellente phalange est trop connue pour que nous songions à signaler l'exécution de chacun des morceaux, qui ont été salués par de longs applaudissements. Il s'élevait, malheureusement, de la foule qui circulait sans interruption sur la place, se mêlant aux auditeurs attentifs, un murmure confus qui permettait peu de distinguer les nuances et les finesses de l'exécution.

Pour nous, Nivellois, nous voudrions entendre ce concert dans notre beau parc, quand ce dernier est plein de verdure et de fleurs.

LE CARROUSEL. — Une quarantaine de cavaliers avaient répondu à l'appel de la commission organisatrice du carrousel ; mais au lieu de commencer à une heure, comme l'annonçaient les invitations, il était près de trois heures quand l'appel s'est fait ; les choses ont ensuite marché avec une lenteur désespérante, si bien qu'au moment où la musique des Grenadiers montait au kiosque, la moitié des cavaliers seulement avait couru.

La commission dut alors céder le kiosque à la musique, ce qu'elle fit en maugréant ; elle s'installa sur la place et fit continuer le carrousel, qui gênait beaucoup la circulation ; à plusieurs reprises, le concert

fut troublé par la sonnette qu'on agitait à tout propos, malgré la défense du commissaire de police.

M. Bender refusa, avec raison, de continuer le concert dans des conditions semblables ; M. de Burlet est alors intervenu ; il fit cesser le carrousel et enlever les cordes, malgré les récriminations des cavaliers. La musique, aux applaudissements de la foule, reprit le morceau interrompu, tandis que la commission du carrousel remettait l'enjeu aux cavaliers, dont plusieurs ont fait preuve d'un manque de tact regrettable.

Pour prévenir de semblables incidents, pourquoi ne pas établir, comme autrefois, le carrousel au boulevard de la Dodaine ou sur l'Esplanade, auxquels il donnerait un peu d'animation ?

La circulation de ces nombreux chevaux au milieu de la foule qui couvre la place un dimanche de foire, ne laisse pas d'offrir des dangers ou tout au moins des ennuis.

D'un autre côté, la commission organisatrice n'est pas à l'abri de tout reproche : pourquoi ne pas commencer et finir aux heures indiquées ?

On nous dit que le carrousel n'est qu'ajourné et qu'il aura lieu dans quelques semaines.

LE CERCLE MUSICAL. — La fête annuelle du Cercle musical a parfaitement réussi ; la nombreuse société, réunie dimanche soir au Waux-Hall, a pris grand plaisir au concert précédant le bal. L'orchestre, que M. Dewinter dirige avec autant d'habileté que de dévouement, s'est fait vigoureusement applaudir dans l'exécution de trois morceaux fort bien choisis. M. Th. Glauthier a joué avec beaucoup de sûreté et de sentiment une *Fantaisie sur la dernière pensée de Weber*, pour saxophone. Il devient banal de dire que M. Marchand a charmé le public : du moment que le nom de M. Marchand figure au programme, il est clair que le public est charmé. Les deux quatuors exécutés par des artistes nivellois (les quatuors sont de mode aujourd'hui) ont eu grand succès et c'était justice. Quant à M. Dekemper, il ne vieillit pas ; on s'attend, chaque année, à le trouver un peu moins bon que les années précédentes et il n'a pas encore ouvert la bouche qu'on se dit déjà : « Il n'a rien perdu. » Sa voix agréable et musicale, son talent de diseur, sa mimique aussi discrète qu'expressive et son infatigable complaisance font de lui le chanteur préféré du public, qui ne pardonnerait pas aux organisateurs du concert du Cercle musical d'élaborer un programme sur lequel ne figurerait pas le nom de M. Dekemper.

Le bal qui a suivi le concert a joyeusement continué cette belle fête, en tout point réussie. S.

LES FANFARES. — La fête que la Société royale

des Amis de la Concorde offrait lundi dernier à ses membres, a obtenu grand succès ; un public nombreux et choisi avait répondu aux invitations des organisateurs et ceux-ci n'avaient rien négligé pour lui offrir un concert digne du renom de la société.

Il convient de placer, en première ligne, M^{rs} Roelants, dont le talent a été particulièrement applaudi ; chacun a admiré sa voix agréable et pleine de justesse et la façon dont elle a chanté les *Noces de Jeannette* et la valse de *Roméo et Juliette* n'a fait que confirmer notre appréciation de l'année dernière.

C'est la troisième fois que nous avons l'occasion d'entendre M. Fonteyne et comme le public qui l'écoutait, nous l'avons revu avec plaisir ; les scènes qu'il a dites avec beaucoup de naturel sont mieux goûtées que les chansonnettes ordinaires, dont le thème ne varie guère et tourne toujours dans le même cercle.

MM. Oscar Rimé et Alfred Ladrerie ont exécuté, avec succès, deux fantaisies, le premier sur le saxophone-alto, le second sur le tuba : aussi les applaudissements ne leur ont-ils pas manqué.

On ne peut non plus que féliciter les excellents artistes qui ont joué avec bonheur un quatuor pour instruments à cordes.

L'exécution des *Noces de Figaro* et de la *Traviata* ont prouvé une fois de plus que la Société de Fanfares maintient son excellente réputation, et l'honneur en revient aux exécutants comme à leur habile directeur, M. Bastin.

Un bal très-animé a succédé à ce beau concert, et les jolies danseuses ont trouvé jusqu'à la fin des cavaliers aimables et empressés. C.

Voici le programme de la soirée dramatique, suivie de bal, que la société chorale les *Travailleurs réunis*, de notre ville, donnera aujourd'hui dimanche, à 6 heures du soir, en la salle du Waux-Hall.

1^o *Le Musicien Pauvre*, comédie-vaudeville en un acte, de M^{rs} Cagniard frères ; 2^o *Un Monsieur en habit noir*, Saynète ; 3^o *Les trois Chapeaux*, comédie en trois actes, de M. Alfred Hennequin.

Ephémérides Nivelloises.

7 Octobre 1802. — Le couvent de la Fleur de Lys est vendu au notaire Charles Paradis, pour la somme de 820 livres.

8 Octobre 1667. — La neutralité de la ville de Nivelles est garantie par une déclaration de Turenne.

9 Octobre 1624. — Entrée à Nivelles du prince de

IN INONDATION.

I m' chenne, quand dj' tintinds quédfwé raconter pa des hommes dé ciquante ans les fringues de leu djouneuse, qu' i n'a pas audjourd'hu des gamins comme adont ; o n' pâle pus dins l' ville des farces comme les ciennes qu'o frou du temps passé ; o n' vvet pus des r'vénants, des grimancians et des sourcis ; et i n'a pus in djoune homme qui sondj'rou à c' t' heure à monter in plan comme el cien dé l' *pouie nwère*. L'heure d'audjourd'hu, les effants ont bi des autes affaires dins l' tiessie, ou pou mieux dire, i n'a pus pou d'effants ; i n'ont co pou d'âche et i pourtout co des courtés maronnes qu' i leu faut djà leu pipe et leu toubak ; à quinze ans, i sont courant tous les cabarets el dimanche éié l' lundi, et ça vos djoue là à c'âtes (au couïon ou au piquet), comme des vis grands pères dé swésante ans. Et vos vouriz, avé des galopins parées, qué ça dirout co comme dins l' temps ? Vos pins'riz co d' les amuser à scrennés avé des contes dé sourcières ou bi d' voleurs ? Des gaies, camarade ! Vos pavez fer n' cwé d' sus, dites qué c'est mi qui vos l' dis.

C'ess n'est ni qué dj' vourou co vir fer des farces comme o f'sou adont, éié vir ervéni les bindes dé farceux qui n' savinnent lé biesses ni dgins tranquies ; mais dj' vu dire qué les effants dév'nont trop râte sérieux pou leu n'âche. D'in aute costé, qui s' qu' ouz'rout co d'aller mette au nute de pétrâpes avé

n' tchandelle pou fer peu les dgins, quand i a des liberbérés à tous les coins des rues, et quand vos risqui toudis d'attraper l' patrouie à vos aies ? A c' t' heure vos pavez dourmi d' sus vos deux orètes et vos n' risqui pus qu'o vinnse pinde in tchat à vo sounette, ou bi rintez si tard qué vos volez, vos n' pavez pus mau d' d'aller terbiqui au trévié d'enne courde tinde au mitant dé l' rue.

Djè l' dis râte, d'astout des laidés farces mais c' qu'on intind pus jamais pâler qu'en' couyonnade dé c' geare-là est arrivée à iun ou à l'aute ?

I d'a co ci ieune qui mé r'passe in mémwère éié qu' djé m' va ci vo raconter.

Il avout dins l' temps, au couminch'mint dé l' petite rue qui va à l'églieche S' Nicolas, pa d'zous l' fausse pourte qui exisse co à c' t' heure, enne petite fontaine qui a sté desmolie i n'a ni longtims, éié vis à vis enne petite cassine dé maiso qu' follou desquinde enne coupe d'apas pou intrer d'dins. Djé n' s'ârou vos dire au djusse qui s' qui d'meurou-là, mais dj' sais toudis bi qu' c'astout in meinatche dé deux vièies dgins : Batisse et Fine, djé cwé qu'o l' zappilout, deux vis arabes qui, peu d' user n' tchandelle, dallinnent tous les djous couché avé les pouies. N'vlà-ti ni qu'in coup, twés gamins indvintout d' rimpli d'ieau l' seule place dé l' maiso qu'il avout in bas, éié comme fut dit fut fait : au nute i monton leu plan, i z'avinrent ach'té, à in bouchi dé l' ville, enne digeaine d'aunes dé bouia, assez pou d'aller dé l' fontaine à l'huche dé l' maiso ; ça fait qu'après l' salut, quand i fzout tout

nwère nute, i z' infutont iun des d' bouts d' leu tuyau d' bouia à l' busette dé l' fontaine, éié i ffont passer l'aute débout pa d'zous l'huche Batisse.

I faut vos dire qu'à c' temps là i n'avou ni tant d' dgins au nute dessus les rues qu'à c' t' heure, éié co moïnse esse djou-là qu' i pieuvou à r'laie Godet. Ça fait qu' ça a tcheu d'ainsi qu' persône n'a passé par là pou s'apercevvère du bouia qui traversou l' rue, ou bi pou l'espochi in passant, si bi qué l'ieau a coulé toute el nute dé l' fontaine dins l' maiso, et qu'au matin il avout deux pids d'ieau dins l' place.

— Dieu dé Dieu ! qu'elle crie Fine (qui s'erlevou toudis l' preumière pour fer l' café) quand elle a ieu sté in bas des montées, Batisse ! Ell' maiso est pleine d'ieau !

Batisse saute t'aussi râte dju dé s' lit et desquint sans feu sans lialeine avé s' barette et sé scan'çon.

I stinnent-là tous les deux d' sus les montées qu' i s' délamintinnent in vyant l'ieau qui montou sans jamais djoqui ; éié à l'huche i continuou à pieure.

— Qué d'allonnes dév'ni, Fine ? El Dodaine ara desbourdé c' nute ci éié tout Nivelles va péri.

— Bonne Sainte Dgédru ! Qué malheur ! Sauvonnés-nous au guerni, Batisse et tachonnes dé scapper tout c' qué nos savons.

Éié vel-za in train d'impourter toutes leus loques et leus lit'ries dessus l' guerni sans qu' i d'euhe iun d'ieusses deux qui sontche à taper in coup d'y d' sus l' rue pa l' ferniessie.

— Em' bia caracé est d'meuré in bas, braiout-elle

Pologne accompagné des ducs de Croy et d'Aerschot.

10 Octobre 1797. — Le couvent des Carmes est transformé en tribunal correctionnel, puis en prison, destination qu'il a conservée jusqu'à ce jour.

12 Octobre 1856. — M. Charlier est nommé procureur du roi en remplacement de M. Collinet, décédé. M. de Sébille est nommé substitut du procureur du Roi.

13 Octobre 1857. — Grand concours de *Jeu de dames au Perroquet*. Voici l'invitation lancée par le comité organisateur :

A Messieurs les Amateurs du Jeu de Dames.

MESSIEURS,

Afin de rendre sa vogue générale au jeu de Dames, qui paraît délaissé dans quelques localités, nous avons résolu de faire un appel à tous ceux qui lui ont conservé le culte dont il était autrefois généralement l'objet. Dans ce but, nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à un concours qui aura lieu à Nivelles, le mardi 13 octobre 1857, à 1 heure et demie de relevée (2^{me} mardi de notre kermesse), chez M. Tamine, à l'enseigne du Perroquet (salle particulière), rue de Ste-Anne, derrière le Waux-Hall.

Il y aura deux prix :

L'un, mis par notre société, d'une valeur de vingt-cinq francs ; l'autre sera formé du produit intégral des mises. Chaque amateur, en se faisant inscrire, fera une mise de un fr. L'inscription se fera le jour même, jusqu'à 4 heures et demie, heure très précise où commencera le jeu, afin qu'il soit terminé assez tôt pour que les amateurs étrangers à la ville puissent profiter du chemin de fer pour rentrer dans leurs foyers.

Le règlement, extrait de M. Manouri, de Paris, sera affiché dans la salle, et on en fera lecture avant de commencer.

Nous avons l'intime conviction, Messieurs, que vous saisissez cette occasion de voir peut-être d'anciens camarades ou de lier connaissance avec ceux qui, comme vous, passent agréablement leurs soirées d'hiver à la tête de vingt champions toujours prêts à recommencer la lutte.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour les amateurs nivellois :

Le Secrétaire, Le Président,
FLORIAN CUSENAIRE. AUGUSTIN JAMART.

Nivelles, 24 Septembre 1857.

Qu'on veuille se le dire.

Résultats des tirs.

Tir à la perche du 29 septembre.

Coq: Auguste Dieux de Nivelles. — Poules: Charles Loiselet de Châtelet et Dalque de Hal. — Canes: Antoine Moreau de Nivelles et Albert Berlainmont de Jumet. — Dernier abattu: Nestor Brasseur de Lodolinsart. — 2^e des derniers: Louis Valenne d'Arquennes. — 3^e: Emile Dupont de Braine-le-Château. — 4^e: François Denis de Feluy.

Tir à la perche du 30 septembre.

Coq: Gustave Dereume d'Ecaussines. — Poules: Ernest Cou-

Fine, el cien qué djé m'tous à les djous d' fiesse !

— Eie mes bellés bottes, toute nouvell'mint r'sem'lées, qué j' n'avout qu' despus quatre ans !

— Mon Dieu ! qué d'allonnes dev'ni ? Au s'cours, au s'cours ! criennent-i les deux malheureux qui brainnent comme des effants.

I passout djustémint deux hommes qui s'indallinent à l' première messe ; in intindant nos deux innocents s' délaminter par i bowette du guerni, i n'ont fait qu'enne flamme et i z'ont foncé l'huche tellement râte qué iun des deux a bi manqui d' piqui n' tiessé dins l'eau comme s'i s'arout ieu lanci pour plondgi.

C'est seul'mint adont, in vyant l' place pleine d'eau, qu'i s' sont aperçus du bouta qui continuout toudis à couri comme enn' pompe.

A l' fin, i z'ont compris l' farce, mais i z'ont ieu toutes les peines du monde à fer intinde à Batisse et à Fine qué Nivelles eie ieusses n'astinment ni co près d' péri. C'est seul'mint adont qué les deux lourds Djean ont ouzeu desquinde, et i d'ont vu iun dé spectacle ! Les chabots Batisse, el panier du chat, el passet Fine, tout ça nageout comme des batijs d'sus la mèr.

Il a fallu desvudi l' place, saia pa saia, et dj' vos assure bi qué Fine d'a ieu pou longtims à frotter l' dézous dé s' n'estuve qui stout toudi si bi minée.

Djé l'ai djà dit et djé l' dis co, des farces pareies, c'est des laidés farces. CLIPOTIA.

piez de Saintes et Alphonse Vermeire de Châtelet. — Canes: Auguste Croquet d'Ecaussines et Léon Roteleur de Lille. — Dernier abattu: Alexandre Fontaine d'Elterbeck. — 2^e: Louis Guyot de Nivelles. — 3^e: Charles Loiselet de Châtelet. — 4^e: François Denis de Feluy. — 5^e: Bénoni Bayot d'Arquennes.

Tir à la perche du 6 octobre.

Coq: Dethier de Soignies. — Poules: Moriaux de Braine-Lalleud et Santerre de Monceau-sur-Sambre. — Canes: Hazard de Braine-Lalleud et Gilles de Céroux-Mousty. — Dernier abattu: Lebluc d'Ohain. — Avant-dernier: Loiselet de Châtelet.

Tir au berceau du 7 octobre.

Palier n° 1 chez M. Henri LANNEAU. — 4 Oiseaux abattus d'une valeur de fr. 47.50.

Tirionnet de Nivelles. — Cornet idem. — Hautain Jos. idem. — Etienne de Braine-le-Comte.

Palier n° 2 chez M^{me} Veuve DECROLIÈRE.
Querton de Feluy. — Taignaux Eugène de Nivelles. — Caudezier de Mons. — Querfentmont Victor de Houdeng. — Leberte de Braine-Lalleud. — Bossuwe de Nivelles. — Cornet idem. — Lebaigue de Bruxelles. — Deleuve Emile de Houdeng.

Anagramme diplomatique.

12	34	5678	42	879628
12	34	5678	42	81092628

Solution du carré magique.

17	24	1	8	15
23	5	7	14	16
4	6	13	20	22
10	12	19	21	3
11	18	25	2	9

Ont trouvé la solution exacte : On scoli dé l' roe di Mons ; En' aclothe rallée au pais flamind ; Totor el cloumaque et Tati l' perriqui ; Nous mordions à deux dans la même pomme « Statieghem ». (Seurasou Frick ! Vous étiez donc trop occupé par vos répétitions au cirque?)

Etat-civil de Nivelles

du 5 au 12 Octobre 1889.

NAISSANCES. — Joséphine-Marie-Gh. Jonet. — Louisa-Gh. Charlier. — Jeanne-Marie-Louise-Gh. Vaes. — Cyriaque-Charles-Antoine Gh. Verly. — Jules-Octave-Gh. Vanhove.

DÉCÈS. — Antoine-Joseph Ringuet, 56 ans, métayer, époux de Marie-Philomène Debroux ; — Jeanne Lenoir, 75 ans, sans profession, veuve de Maurice-Joseph Stoq ; tous deux décédés boulevard de la Batterie. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 11,50 — Avoine indigène, 12,00 — Escourgeon, 13,25 — Beurre, le 1/2 kilog 1,30 — Œufs, les 26, 2,60.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le lundi 21 octobre 1889, à 10 heures précises du matin, le dit Notaire vendra publiquement, chez M. Adrien Lhermite, cabaretier à Haut-Ittre, **39 marchés de magnifiques peupliers** croissant sous cette commune.

Le même jour, à 2 heures, les notaires Paradis et Castelain, résidant à Nivelles, vendront publiquement, chez M^{me} Decrolière, hôtel du Cheval blanc, en cette ville, les immeubles suivants situés rue de Mons, au dit Nivelles :

1. Une jolie Maison de rentier, avec jardin garni d'arbres fruitiers en plein rapport, contenant 9 ares, ci-devant occupée par M. Joseph Gilain.

2. Deux Maisons de commerce, contiguës à la précédente, occupées l'une par la Dame V^e Rachart, l'autre par M. Tilman.

Le dit notaire Castelain, procèdera le lundi 4 novembre 1889, à midi précis, à la requête

de M. Firmin Lhermite, en la métairie qu'il occupe au hameau du bois du S^t Sépulcre sous Nivelles, à la vente publique

D'UN MOBILIER AGRICOLE,

comprenant une vache de 6 ans et une génisse de 18 mois, pleines, parfaitement exercées aux travaux agricoles, chariot, tombereau, 40 poules et coqs, etc.

Le lundi 11 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Chapelain, tenant l'estaminet dit « Belgrade », à Nivelles, à la vente

d'une Maison avec Jardin,

contenant 26 ares 34 centiares, située à Grambais sous Nivelles.

DOUBLES à partir de dimanche 20 octobre courant, les dimanches, lundis et vendredis, au *Café des Canoniers*, à Nivelles.

ON demande un jeune homme de bonne famille pour lui apprendre le commerce. S'adresser au Louvre, grand'place, Nivelles.

A vendre d'occasion, 2 tubas, 1 bugle et une caisse roulante. Prendre adresse bureau du journal.

Bons & beaux raisins à vendre,

à des prix très modérés, chez Jules ERNAELSTEEN, près du bassin de natation (avenue du moulin Delfosse).

Le soussigné Joseph BARIGAND, à Ronquières, déclare qu'il ne reconnaît plus les dettes que son fils JULES, qui habite Bornival, pourrait contracter.

Ronquières, le 4 octobre 1889.

Joseph BARIGAND.

Commerce d'Aunages et Confections à céder après fortune faite. Clientèle excellente. On peut si on le désire ne prendre que la maison. S'adresser à V^e Frérard-Rosier, à Andennes.

A reprendre immédiatement

Le CAFÉ DES COMMERÇANTS

faubourg de Namur, à Nivelles. — Conditions avantageuses. — S'y adresser.

Attention à l'adresse.

En visitant le champ de foire, arrêtez-vous à l'enseigne :

AU PARAPLUIE DE FAMILLE.

Choix immense de parapluies : Baltimore, depuis fr. 1,75 ; Satin-laine, depuis fr. 4,50 et Gloria, depuis fr. 6,50.

MAISON JEAN ANDRIEU,

FABRICANT DE PARAPLUIES,

rue des Brasseurs, 29, NIVELLES.

Le sieur Ferdinand VOITURON, cabaretier au Champ Retiré, informe le public qu'il donnera **BAL** les dimanches de la fête, à huit heures du soir. — Entrée libre.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,

Grillages, Chenils, Faisanderie.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscowa doublé satin	» »	15,00
» Beaver doublé sat ⁱⁿ très soigné	» »	25,00
» Cheviot et fantaisie	» »	20,00
» pour enfants	» »	8,00
Costumes pour hommes	» »	13,00
» enfants	» »	5,00
Pantalons	» »	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

Frédéric WILLAME, Banquier
à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

MAISON FRANÇOIS GAILLY,
Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-
nerie.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Calorifères de construction.

A LOUER
JOLIE MAISON DE RENTIER
RUE DE NAMUR, 20.
S'adresser Grand'Place, 30.

Magnifique cheminée à colonnes,
sculptée, marbre blanc, à vendre d'occasion,
chez L. DEVILLE, faub^{de} de Namur, Nivelles.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de
toutes marques — Fabrique de couques Dinant
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour
tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de
Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours
à 7 heures du matin.

Pantalons
SUR MESURE
EN 4 HEURES.

MAISON F. ROMBOUTS,
rue Ste-Grétrude, 18, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-90

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.

La Maison ROMBOUTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements.
Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement refusée. — M^r ROMBOUTS faisant son métier, c'est-à-
dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune connaissance, il est évident que le client trouvera chez lui
une garantie sérieuse quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.

Mr ROMBOUTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les
confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui
pour leurs achats nouveaux.

APERÇU DE QUELQUES OCCASIONS :

Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 20 à 100 ; Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ;
Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 300 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 3,50.

OCCASION SANS PRÉCÉDENT!!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 3,50 DÉTAIL.

PRINCIPAL DE LA MAISON : Vendre à trièspetta bénéficiaire pour vendre beaucoup.

Costumes
POUR DEUIL
EN 6 HEURES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER